

« COMPTABILITÉ ASSOCIATIVE »

16 NOVEMBRE À MONTPELLIER

A. PRESENTATION

Lors de la professionnalisation d'une association ou de sa croissance, la mise en place d'outils de comptabilité performant est une étape importante pour garantir la fiabilité des comptes et des bilans financiers.

La formation s'appuiera sur des cas concrets que vous pourrez apporter.

B. OBJECTIF DE FORMATION

Suite de la formation, de retour en milieu professionnel, l'apprenant-e aura la compétence de :

- Mettre en place les outils permettant l'élaboration du compte de résultat et du bilan

C. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A la fin de la formation, l'apprenant-e aura la capacité de :

- Passer des écritures sur un logiciel comptable ;
- Connaître et construire les journaux, plan comptable et le plan analytique ;
- Calculer des provisions et des amortissements

D. PROGRAMME PREVISIONEL

- Jour 1 : Les outils de la comptabilité
 - Logiciel de comptabilité – passage des écritures
 - Journaux et plans comptable associatif
 - Plan analytique
 - Amortissement et provisions

Ce programme est susceptible de varier légèrement pour s'adapter aux besoins et à la dynamique du groupe.

E. METHODES ET EVALUATION

→ Méthodes pédagogiques

La formation sera menée en pédagogie active avec une articulation entre apport théorique et mise en pratique. Elle sera composée d'exposés interactifs, d'échanges, d'ateliers de mises en situation des apprenant-e-s. Elle alternera entre temps de travail collectif et individuel, avec un point d'étape lors de chaque journée.

Lors de l'inscription, une auto-évaluation par les apprenant·e·s sera réalisée, permettant de définir leur point de départ et potentiellement d'adapter les séquences. Au début de la formation une vérification pourra être effectuée par l'équipe de formation.

→ Modalité d'évaluation des capacités acquises

L'évaluation de l'acquisition des capacités se fera tout au long de la formation avec de l'observation pratique et de l'évaluation formative. En fin de formation, l'équipe de formation pourra mettre en place une séquence permettant de mesurer la progression de chacun·e au regard des objectifs de la formation.

Par la suite, un formulaire d'auto-évaluation et d'évaluation de la formation globale sera envoyé à l'apprenant·e.

F. PUBLIC CIBLE ET PREREQUIS

→ Public cible :

Salarié·e·s chargé·e·s de la comptabilité d'associations de taille restreinte ou ayant vocation à assumer ces responsabilités.

→ Prérequis :

Aucun prérequis.

→ Situations particulières

Si vous avez des besoins spécifiques ou que vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à prendre contact avec nous, pour que nous puissions évaluer ensemble les besoins d'adaptation en amont de la formation.

Une rubrique « besoins spécifiques » est à votre disposition dans le formulaire d'inscription, vous pouvez également contacter directement notre référent Inclusion (Thibaut Suisse - thibaut.suisse@graine-occitanie.org - 04 67 06 01 10).

G. ÉQUIPE DE FORMATION

→ Formateurs

Franck BADIN – formateur et directeur du GEG2A

H. ORGANISATION DE LA FORMATION

- Dates et horaires : 16 novembre 2026, soit 7 heures de formation.
- Modalités : formation en présentiel.
- Matériel nécessaire : Ordinateur portable et logiciel tableur.
- Lieu : Montpellier. Les locaux sont accessibles aux publics à mobilité réduite.

INSCRIPTION JUSQU'AU 09 NOVEMBRE 2026, VIA CE FORMULAIRE EN LIGNE :

INSCRIPTION

CE QUESTIONNAIRE NE VALIDE PAS VOTRE INSCRIPTION. LE GRAINE REPRENDRA CONTACT AVEC VOUS POUR LA CONFIRMATION.

I. TAUX DE SATISFACTION

Nous n'avons pas, à l'heure actuelle, de taux de satisfaction spécifique pour cette formation dont c'est la 1ère édition. Pour nos formations sur mesure, la satisfaction générale est en moyenne évaluée à 4.5/5 en 2025. Plus de détails sur [notre page dédiée](#).

J. TARIF ET FINANCEMENTS

→ Tarifs

- Frais pédagogiques : 420€ / jour, soit au total 420€ / personne.
- Frais annexes (repas du midi) : Les repas du midi sont pris en charge à hauteur de 25€ / personne. Repas du soir, hébergement et transport ne sont pas pris en compte. Nous pouvons vous indiquer des lieux d'hébergement si nécessaire, n'hésitez pas à nous contacter.

→ Les financements possibles

- **OPCO** : les salarié-e-s en CDI/CDD peuvent faire une demande de financement dans le cadre du plan de développement des compétences. Les dirigeants bénévoles (président, trésorier, secrétaire général, membre d'une instance dirigeante) des associations de la branche ECLAT peuvent faire une demande de financement dans le cadre du plan de développement des compétences de l'association.
- **France Travail.**
- **Auto-financement.**

DES DIFFICULTES POUR VOUS FAIRE FINANCER ?

CONTACTEZ-NOUS !



CONTACTS

Gestion administrative :

Orane Wuytack, assistante administrative :

orane.wuytack@graine-occitanie.org / 04 67 06 01 13

Coordination pédagogique et Référent Inclusion :

Thibaut Suisse, coordinateur de formation en réseau :

thibaut.suisse@graine-occitanie.org / 04 67 06 01 10